# Le collège bénédictin et l’école militaire de Sorèze (1759-1796)

Innovations pédagogiques et formation des élites

par

Juliette CURIEN-MANGEL

*diplômée de master*

Introduction

En s’attaquant, dans l’article « Collège » del’Encyclopédie, à la prépondérance des humanités classiques dans les apprentissages scolaires, D’Alembert souligne l’inadéquation entre les connaissances transmises dans un cadre scolaire et leur utilité dans la société. Les débats au sujet de l’éducation se cristallisent une décennie plus tard, lorsqu’en 1764, les Jésuites sont expulsés du royaume de France. L’historiographie a qualifié ce moment de « crise » et s’est intéressée de près aux nouvelles formes pédagogiques qu’il a fait naître. Elle considère traditionnellement les Oratoriens comme le fer de lance d’une modernité éducative, mais il convient aussi de redonner toute sa place au collège bénédictin de Sorèze, érigé en école royale militaire en 1776, et, par là même, à l’ensemble des écoles militaires – où se côtoient pensionnaires payants et boursiers. Fort d’une première expérience éducative à la fin du xviie siècle, le collège, situé dans le diocèse de Lavaur, rouvre en 1759 sur les fondements du plan d’éducation ambitieux élaboré par le prieur, Dom Victor de Fougeras, qui entend accorder une moindre place au latin au profit de disciplines scientifiques et des arts d’agrément.

À travers une définition englobante de l’éducation et grâce à une approche comparative, il est possible de saisir autant le contenu et les méthodes d’enseignement que les décisions pédagogiques et leur application sur le terrain. L’articulation d’analyses quantitatives et qualitatives et l’attention portée aux disciplines et aux cursus dans la lignée du courant des études curriculaires ont pour but d’interroger la pertinence du concept de modernité appliqué à Sorèze et la continuité éducative de 1759 à 1796. En somme, tout l’enjeu de l’étude curriculaire est de comprendre la primauté de certaines disciplines, la transmission des apprentissages et la mise en place d’un programme d’étude suivi.

Sources

Les cahiers d’exercices publics de l’établissement, conservés à l’abbaye-école de Sorèze, sont une source de première importance. Leur analyse sérielle donne de précieuses informations sur les effectifs et sur les programmes scolaires. Outre ces cahiers, le fonds de l’abbaye-école, non coté, comprend des correspondances et des bulletins de notes, ainsi que quelques cahiers de cours de la période révolutionnaire. Ces sources doivent être analysées à l’aune du plan d’éducation élaboré par Dom Victor de Fougeras, conservé aux archives des Pyrénées-Atlantiques.

Les documents de la sous-série Ya du Service historique de la Défense à Vincennes – archives administratives du département de la Guerre – complètent, pour la période de l’école militaire, le fonds conservé à l’abbaye-école. Les projets et mémoires à l’origine des écoles militaires de province mettent en lumière le rôle de Sorèze dans l’élaboration de la réforme. Les textes réglementaires, mis en regard avec les cahiers d’exercices publics, permettent de réévaluer la portée de ces documents et par là même de relativiser la capacité d’intervention du secrétariat d’État à la Guerre en matière éducative. Le fonds contient également les rapports d’inspection des écoles militaires, dont la comparaison permet de replacer Sorèze dans le système des écoles militaires tout en mesurant la singularité du collège. Enfin, les états des élèves réalisés pour le payement de la pension se montrent précieux car ils mentionnent les arrivées et départs des élèves boursiers.

À ces deux fonds principaux s’ajoutent des sources conservées aux Archives nationales dans la sous-série F17 (Instruction publique), au premier rang desquelles les mémoires et pétitions du prieur de Sorèze. Le fonds contient également les correspondances de l’administration de l’Instruction publique avec le directoire du département du Tarn. Enfin, les documents conservés dans les séries L et Q des archives départementales du Tarn rendent compte de la gestion administrative de l’établissement.

Chapitre introductif  
De l’abbaye Notre-Dame-de-la-Sagne au séminaire de Dom Jacques Hody : l’esquisse d’une vocation éducative a Sorèze

L’historiographie retient l’année 754 comme date de fondation de l’abbaye. Après avoir été sévèrement éprouvée pendant les guerres de Religion, l’abbaye sort peu à peu de sa torpeur à partir de 1636, avec l’arrivée de Dom Robin, qui entreprend de rattacher Sorèze à la jeune congrégation de Saint-Maur – qui a obtenu ses lettres patentes en 1618. Le chapitre général de 1636, en permettant à certains monastères d’ouvrir des séminaires, est un premier jalon dans l’histoire éducative de la congrégation de Saint-Maur. À l’instigation de Dom Jacques Hody, un séminaire où le latin, le grec et la poésie sont à l’honneur est ouvert à Sorèze en 1682. Cette chronologie, autant que le recrutement du séminaire – la jeune noblesse pauvre –, invite à rapprocher l’établissement d’autres séminaires bénédictins, tels Pontlevoy ou Thiron, mais aussi du collège des Quatre-Nations, ouvert à Paris en 1688. L’élan pédagogique sorézien est toutefois écourté en 1722.

## Première partie Construire l’éducation à Sorèze au mitan du xviiie siècle (1759-1776)

### Chapitre premier Le second xviiie siècle, période d’intenses débats éducatifs

Une « crise » de l’éducation. — Alors que l’industrie, le commerce ou les armes savantes sont en plein essor au xviiie siècle, les encyclopédistes dénoncent le caractère désuet des enseignements des collèges d’humanités et proposent une éducation davantage tournée vers les sciences et les langues étrangères. L’enseignement des Jésuites, qui repose sur la division en classe et la souveraineté du latin, du grec et de la rhétorique, est décrié au moment de leur expulsion en 1764. Louis-René Caradeuc de La Chalotais dénonce la mainmise de l’Église sur l’éducation et souhaite la confier à l’État. La crise du temps ne touche pas uniquement l’éducation : la commission des réguliers témoigne d’une crise religieuse ; le malaise de la noblesse et les défaites militaires incitent à repenser l’éducation de celle-ci.

Un contexte favorable à l’élaboration du plan d’éducation sorézien. — Créé au xviie siècle, le pensionnat est particulièrement prisé des élites au siècle suivant. En alliant un tronc commun à des leçons facultatives, il permet aux élèves de suivre des cours de mathématiques ou de s’initier aux arts d’agrément. Par ailleurs, le xviiie siècle voit l’apogée des académies : à destination de la noblesse d’épée, les académies équestres, que les élèves intègrent au sortir du collège, forment aux exercices du corps et aux vertus guerrières qui s’y attachent. L’académie envisagée par Richelieu propose, en plus de la formation du corps, celle de l’esprit et l’apprentissage de la langue française. Cette volonté d’une éducation englobante est aussi celle des collèges oratoriens, dans lesquels les disciplines scientifiques tendent à acquérir plus d’importance au cours du xviiie siècle. Or c’est par le truchement du pensionnat que des établissements comme Juilly parviennent à diversifier les apprentissages, en permettant aux élèves de choisir un bouquet d’options qui ne sont pas dispensées dans les classes. Ces formules éducatives modernes sont autant d’influences qui ont nourri l’élaboration du plan d’éducation sorézien.

### Chapitre II Rouvrir Sorèze sur les fondements d’un plan d’éducation ambitieux

Le plan d’éducation de Dom de Fougeras. — Le plan élaboré par Dom de Fougeras, accepté par le chapitre en 1759, frappe par ses détails et par sa vision englobante de l’éducation. Celui-ci se fonde sur un vaste tronc commun associé, pour les élèves pensionnaires, à des enseignements facultatifs choisis au sein d’un spectre disciplinaire large. Le prieur élabore en outre un emploi du temps annuel et journalier qui ne laisse guère de place à l’oisiveté.

Un établissement moderne conservant la tradition bénédictine du pensionnat. — Lors de la réouverture de l’établissement, le vivier de recrutement est très largement local. L’augmentation du nombre d’élèves est rapide et la présence nombreuse de pensionnaires appuie le rôle fondamental du pensionnat dans la pédagogie sorézienne. Les pensionnaires assistent aux classes, vont à la promenade, sont correctement nourris et soignés, et sont fortement incités à rester dans l’établissement pendant les vacances. Si les écoliers sont amenés à interagir avec le monde extérieur, la clôture fait partie intégrante de la pédagogie sorézienne, qui se place ainsi dans la lignée des collèges jésuites et oratoriens. Cela révèle toute l’ambivalence de la conception totalisante de l’éducation, qui doit être utile à la société tout en craignant que l’enfant ne la fréquente. Le pensionnat sorézien favorise toutefois un suivi plus attentif des élèves et élabore des méthodes préférant le bon sens à l’apprentissage par cœur. Les manuels scolaires utilisés à Sorèze démontrent à nouveau les influences jésuites, oratoriennes, mais aussi celle de l’école militaire de Paris.

L’école d’une congrégation religieuse. — La pension dont s’acquittent les parents est la même pour tous les élèves et comprend tous les frais : elle s’élève à cinq cents livres. Cette ressource est considérable mais ne saurait suffire aux dépenses : l’abbaye assure ainsi à l’établissement un équilibre économique crucial. La présence congréganiste ne doit toutefois pas laisser supposer que l’imprégnation religieuse y est plus forte que dans un autre établissement ; les débouchés dans le clergé sont peu nombreux et le personnel n’est pas uniquement religieux. Si le chapitre ou la diète de la congrégation peut imposer ses décisions aux établissements qui dépendent de celle-ci, la répétition de certaines demandes invite à relativiser leur efficacité : dans la pratique, le directeur de l’établissement est assez libre.

### Chapitre III Construire un projet d’éducation globale

De l’origine des exercices publics à l’utilisation des cahiers comme source historique. — Les exercices publics sont des interrogations orales qui clôturent l’année scolaire : ils ne sont pas propres à Sorèze, ni aux Bénédictins. Les cahiers auxquels ils donnent souvent naissance constituent une source précieuse pour l’historien de l’éducation, d’autant que les listes des élèves des différentes classes qu’ils contiennent sont quasiment exhaustives. Des listes des élèves qui participent aux exercices facultatifs complètent celles des classes. Enfin, ces cahiers présentent une synthèse des apprentissages de l’année scolaire, assortie de questions qui permettent de tester les connaissances des élèves. La mise en série de ces documents permet donc aussi bien de juger de la répartition globale des disciplines et de l’évolution des contenus que de reconstruire le cursus des élèves et par là de mieux saisir la scolarité à Sorèze.

Le cœur de l’établissement : les élèves. — Les Mauristes avaient fait le choix d’allonger le cursus traditionnel et d’accueillir les élèves dès l’âge de six ans. Les cahiers d’exercices publics rendent compte d’une augmentation du nombre d’élèves, particulièrement forte jusqu’à 1763, cependant que les effectifs par classe fluctuent au fil des années. Les exercices suscitent un incontestable engouement : les mathématiques comptent en moyenne plus de vingt élèves ; l’anglais prend le pas sur l’allemand en termes d’effectifs. Le cursus se stabilise à neuf années, de la classe de commençants à la classe de physique, en 1768. Pour autant, rares sont les élèves qui accomplissent l’intégralité de ce parcours : ainsi, les élèves de la classe de commençants quittent peu à peu l’établissement au fil des années, le taux d’abandon étant fort dans les classes élémentaires avant de décroître. En moyenne durant cette période, les élèves restent un peu plus de quatre années dans l’établissement. En outre, le phénomène du redoublement, qui touche surtout les basses classes, est tout à fait remarquable.

Stabilité structurelle, évolution interne : les classes. — Assister aux classes est obligatoire pour tous les élèves. De manière globale, les disciplines au sein des classes ne connaissent que très peu de changements. De la septième à la classe d’humanités, le latin et la religion s’articulent avec l’histoire et la géographie ; les élèves de rhétorique se concentrent sur le latin, les belles-lettres et l’éloquence ; la classe de physique reçoit un apprentissage tourné vers les sciences. Le cas des commençants et celui des élèves de la filière sans latin sont spécifiques. L’analyse sérielle des cahiers d’exercices publics met au jour la grande stabilité de l’enseignement des humanités, là où les programmes d’histoire et de géographie apparaissent plus mouvants : une logique de programme s’esquisse dans la filière sans latin, au contraire des autres classes.

Parachever les apprentissages des classes : les exercices. — La répartition des exercices se révèle d’une indéniable stabilité. Les exercices de mathématiques, à l’inverse de ceux en langues vivantes ou en musique, s’adressent aux élèves d’un niveau précis, qui sont au moins en classe de troisième. Chacune des trois branches du cours de mathématiques (arithmétique, géométrie, algèbre) vise prioritairement une classe d’âge donnée. Les contenus et les méthodes s’avèrent également stables : les manuels de Camus et de Bézout exercent un règne sans partage sur le cours de mathématiques ; les cours de langues vivantes reposent sur des exercices de grammaire pour les élèves débutants, puis sur la pratique de la version et du thème pour les plus avancés. Enfin, est dispensée une formation aux armes, à la fois théorique et pratique, dont la filière sans latin est la principale bénéficiaire.

## Deuxième partie L’école royale militaire de Sorèze, entre intégration et autonomie (1776-1789)

### Chapitre premier Réformer l’école militaire de Paris : transformation structurelle et adaptation locale

L’école militaire de Paris : réformer l’éducation aux armes. — L’évolution de la pratique militaire en même temps que les défaites des armées françaises dans les guerres de Louis XV mettent les élites militaires sur la sellette et amènent à repenser la formation de celles-ci. La technicité croissante des métiers des armes rend la seule noblesse insuffisante : dans les écoles techniques militaires, le recrutement au mérite s’ajoute aux critères traditionnels de sélection. L’école militaire de Paris, qui ouvre en 1751, se place dans la lignée de ces enseignements techniques militaires, tout en renouant avec l’éducation de la noblesse pauvre à travers le financement de l’éducation des boursiers.

Transformer la formation des boursiers du roi : le comte de Saint-Germain et les écoles militaires. — Le processus réflexif amenant à la réforme de 1776 laisse apparaître le rôle de premier plan qu’y joue l’établissement sorézien, pris pour exemple dans les disciplines qu’il dispense – notamment l’exercice militaire –, mais aussi dans sa structure et son fonctionnement. Le comte de Saint-Germain, alors secrétaire d’État à la Guerre, souhaite confier l’éducation des boursiers à des congrégations religieuses, afin que la formation bénéficie à des élèves qui ne sont pas nécessairement nobles. Le règlement du 28 mars 1776 institue les écoles militaires de province et plusieurs textes réformateurs en organisent les volets structurel, administratif et éducatif.

Sorèze, école royale militaire. — Les documents réglementaires produits par le secrétariat d’État à la Guerre et la correspondance entre celui-ci et le prieur de Sorèze témoignent d’une réforme orchestrée par le haut et semblent signaler un déséquilibre décisionnel. Il convient toutefois de nuancer la capacité d’action du secrétariat d’État, qui, s’il sélectionne et répartit les boursiers du roi, ne formule que de vagues exigences sur les contenus et les méthodes d’enseignement. Par conséquent, si le règlement du 28 mars apparaît comme un plan d’action pédagogique, ressortissant des autorités légitimes et fixant les lignes directrices, les écoles militaires peuvent s’en faire les interprètes et organiser comme elles l’entendent les enseignements.

### Chapitre II L’application de la réforme à Sorèze : la singularité sorézienne dans le système des écoles militaires

Des programmes uniformisés. — Si l’élaboration de manuels scolaires pilotée par le secrétariat d’État à la Guerre doit permettre de garantir l’uniformité du programme éducatif, la stratégie ne se révèle efficace que pour le cours de mathématiques. En orchestrant une émulation entre les écoles militaires et entre les élèves, la Guerre use de méthodes qui étaient déjà de mise à Sorèze, mais qui visent à un autre objectif : faire intégrer l’école militaire de Paris, devenue une école supérieure de la guerre. La reconstruction du cursus des élèves démontre la permanence du phénomène du redoublement – majoritaire dans les classes de sixième et de cinquième – et un temps moyen passé dans l’établissement quelque peu supérieur à la période précédente : les cursus qui durent quatre ou cinq ans dominent assez largement. La grande majorité des élèves n’atteint pas la classe de rhétorique, qui n’est pas nécessaire pour entrer dans la troupe.

Une continuité éducative certaine. — La correspondance du directeur avec les parents des élèves atteste que le changement de statut du collège de Sorèze ne modifie pas fondamentalement le fonctionnement de l’établissement. La continuité des méthodes pédagogiques s’explique aussi par le fait que le choix des professeurs reste aux mains de la congrégation. Malgré le contrôle de la Guerre, les inspecteurs témoignent eux-mêmes de leur impuissance à intervenir réellement dans les affaires internes des écoles militaires. L’équilibre global entre les disciplines reste stable et l’établissement continue de transmettre des savoirs militaires théoriques et pratiques.

Classes et exercices : la construction d’un programme d’étude. — L’analyse sérielle des cahiers d’exercices de 1776 à 1782 laisse apparaître la formalisation d’un programme d’étude plus cohérent, particulièrement frappant en histoire et en géographie. Le cours de latin dans les classes se compose d’un canon d’auteurs plus restreint et il est remarquable que la filière sans latin ne progresse pas en effectifs : la réforme de l’école militaire de Paris a donc eu pour effet de freiner la dynamique qui tendait à accorder une place moins centrale à l’étude du latin. Les analyses statistiques fondées sur les cahiers d’exercices montrent notamment que plus les élèves sont âgés, plus ils participent aux exercices et que le nombre de répondants en mathématiques croît plus rapidement que le nombre d’élèves total. Cette discipline, composée de plusieurs branches, sans jamais être obligatoire, joue un rôle clé, notamment parce que le principal débouché des élèves – la troupe – n’est accessible qu’après un examen où les mathématiques occupent une place essentielle.

### Chapitre III Le statut d’école royale militaire : succès et limites

Un statut dont la visibilité suscite intérêts et critiques. — L’arrivée des boursiers du roi n’explique pas seule l’augmentation du nombre d’élèves : le statut d’école royale militaire joue un rôle incontestable dans l’accueil de nouveaux pensionnaires payants. Il a également des effets sur la géographie du recrutement : les Italiens, par exemple, affluent à Sorèze à partir de 1776 ; en revanche l’importante proportion d’élèves d’outre-mer est une spécificité sorézienne antérieure à l’école militaire. Le nouveau statut permet également de faire bénéficier les pensionnaires payants des mêmes débouchés que les boursiers : l’intégration dans les régiments et des postes d’officiers. Malgré un incontestable succès, l’établissement suscite aussi les critiques. Celle de Chrétien Le Roy est symptomatique de la dénonciation d’un enseignement qui, dans la lignée des encyclopédistes, s’écarte des préceptes de l’Université.

Un statut qui ne saurait effacer la singularité sorézienne. — La double tutelle bénédictine et royale participe de la singularité de l’établissement, bien qu’émergent des tensions entre les deux institutions, surtout à la fin des années 1780. En revanche, l’existence d’autres débouchés que l’infanterie et la cavalerie – les armes savantes, mais aussi l’état ecclésiastique et la magistrature – n’est pas une caractéristique propre à Sorèze. Elle reflète le souhait du comte de Saint-Germain de former ensemble les élites sociales, qu’elles se destinent ou non aux métiers des armes. Sorèze se distingue des autres écoles militaires par le recrutement – moins nobiliaire – autant que par une pédagogie qui invite à rapprocher l’établissement d’autres expériences scolaires.

Difficultés et remises en cause des écoles militaires. — Si la portée des rapports d’inspection est limitée, les inquiétudes des inspecteurs sont à prendre au sérieux en ce qu’elles révèlent des grippages du système. Or l’analyse chronologique des rapports généraux et spécifiques à chaque établissement atteste l’insatisfaction croissante du secrétariat d’État à la Guerre à l’égard des écoles militaires. Les inspections sévères de la fin des années 1780, doublées de l’incapacité des inspecteurs à réellement agir à l’intérieur des établissements, font ressurgir des projets de réformes de l’institution. La suppression de l’école militaire de Paris, le 9 octobre 1787, avive les débats, mais la nouvelle réglementation ne trouve que peu de résonance à Sorèze : le changement structurel de l’école militaire ne remet en question ni l’attractivité de l’établissement, ni son plan éducatif.

## Troisième partie Éduquer coûte que coûte : Sorèze dans la Révolution (1789-1796)

### Chapitre premier Sorèze, école militaire royale et bénédictine à l’heure de la Révolution

Les écoles militaires en difficulté. — Bien qu’elles subsistent jusqu’en septembre 1793, les écoles militaires se trouvent en grande difficulté au début de la Révolution, principalement en raison de l’importante perte de recettes qu’elles subissent après la nationalisation des biens du clergé et la suppression des congrégations religieuses. La mise en place des mesures révolutionnaires se heurte à une certaine inertie, de sorte que les écoles militaires n’évoluent pas au rythme des événements politiques.

Sorèze : un établissement d’utilité publique à sauver. — Les directeurs, Dom Despaulx, puis Dom Ferlus, qui prend sa suite à l’été 1791, multiplient les démarches auprès des instances révolutionnaires locales et nationales. Le district et le département relayent les supplications de l’établissement et s’attachent à défendre les vertus pédagogiques et républicaines de Sorèze, afin d’obtenir une aide financière. Les demandes ne sont que peu suivies d’effets, en dépit du soutien des hommes de la Révolution, qui comprennent tout l’intérêt de l’établissement.

Penser l’éducation en Révolution. — La période révolutionnaire est en proie à d’intenses débats éducatifs, qui s’appuient sur des concepts tels que la régénération, qui voit dans le système scolaire le moyen de créer un homme nouveau. Les plans d’éducation élaborés par Mirabeau, Condorcet ou encore Lakanal, questionnent la prise en charge de l’instruction, son caractère obligatoire, ses structures. Les créations révolutionnaires qui découlent de ces projets donnent à voir d’incontestables ressemblances avec les institutions scolaires d’Ancien Régime, telles que les écoles militaires.

### Chapitre II L’éducation entre transformations structurelles et continuité pédagogique

Les élèves. — D’après le cahier d’exercices publics de 1793, la baisse des effectifs pendant la période révolutionnaire reste modeste. De la même manière, la géographie du recrutement pour cette même année indique la permanence d’un important contingent d’élèves originaires de Saint-Domingue, tandis que les élèves européens sont beaucoup moins nombreux qu’au cours de la période précédente. La durée moyenne des études est de quatre années, en baisse par rapport à la période de l’école militaire, cependant que le redoublement est nettement moins important. La vie quotidienne des élèves n’est pas bouleversée par les troubles de la Révolution, mais la sortie de l’établissement par la voie militaire s’avère modifiée, en raison d’un placement retardé dans les régiments, entraînant l’obstruction de la filière militaire. Par ailleurs, les autorités révolutionnaires enjoignent aux établissements de surveiller étroitement la sortie des élèves dans le cours de l’année, de peur que les parents émigrés ne retirent leurs enfants des écoles.

Un changement structurel important : les cours. — La substitution des cours, tous facultatifs, aux classes et aux exercices représente une refonte en profondeur du système scolaire sorézien. Elle peut être lue comme l’aboutissement de la démarche encyclopédique sorézienne, mais aussi comme la volonté de régénérer le système scolaire en rompant définitivement avec la prédominance des humanités sur les sciences. Malgré tout, les cours de littérature, d’histoire-géographie et de latin sont les plus suivis devant l’arithmétique, qui bénéficie dans le nouveau système d’effectifs beaucoup plus importants.

Une continuité pédagogique. — Le changement structurel ne doit pas cacher une continuité certaine en termes de contenus. L’étude disciplinaire des cahiers d’exercices publics et des cahiers de cours donne à voir la grande stabilité des enseignements en mathématiques et en physique, même si ceux-ci sont sans cesse alimentés des dernières découvertes. Les disciplines militaires sont encore dispensées après que Sorèze n’est plus une école militaire et le contenu de ces enseignements reste le même. Les cours de latin et de langues vivantes sont également stables, mais la traduction de la constitution dans les cours d’anglais et d’italien est bien la marque de la Révolution.

### Chapitre III Sorèze la révolutionnaire

L’imprégnation révolutionnaire de l’établissement. — Le cours d’histoire est celui dont le contenu évolue le plus par rapport à l’Ancien Régime, mais ce n’est qu’à partir de 1792 qu’intervient le changement de discours. Les élèves sont initiés à l’histoire en ce qu’elle éclaire les valeurs révolutionnaires. Le cours a donc une vertu civique. Le nouveau cours de déclamation et les exercices publics font partie intégrante de l’éducation par la fête, chère aux révolutionnaires. La refonte structurelle fait la part belle à la littérature et le cours de dessin, bien qu’il ne joue pas le rôle de pivot qu’il occupe dans les écoles centrales, est étoffé par la création de branches nouvelles, notamment tournées vers les mathématiques, à l’image du dessin géométral. La dimension utilitaire des cours et leur participation à la prospérité publique sont sensibles dans le cours d’histoire naturelle comme dans le cours de commerce.

Le corps professoral sorézien : entre opposition et adhésion aux idées révolutionnaires. — Composé au début de la Révolution de religieux et de maîtres séculiers ou laïcs, le corps professoral est renouvelé à l’été 1791, lorsque les deux tiers des religieux professeurs refusent de prêter serment. Les professeurs qui restent à Sorèze et les nouveaux venus sont étroitement surveillés par les autorités révolutionnaires, mais certains citoyens-professeurs adhèrent pleinement à la Révolution en prenant place dans les instances révolutionnaires locales.

François Ferlus, directeur révolutionnaire. — Le Projet d’éducation nationale de François Ferlus révèle la façon dont le directeur pense l’éducation : universelle, elle doit former le citoyen ; utile, elle doit envisager toutes les branches disciplinaires. Dans la pratique, F. Ferlus rencontre à Sorèze des difficultés qu’il partage avec ses homologues des anciennes écoles militaires. La loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), en modifiant le statut des collèges, amène le directeur à acheter Sorèze.

Conclusion

L’étude curriculaire du collège de Sorèze de 1759 à 1796 rend compte de la continuité éducative dont fait preuve l’établissement alors même que le collège est érigé en école militaire puis traverse la Révolution. En effet, les changements dans l’articulation des disciplines et dans leur contenu sont très progressifs. Si la Révolution provoque une modification du discours, il convient de nuancer l’idée d’une rupture pédagogique, étant donné la force d’inertie de l’établissement aux débuts de la Révolution et la permanence des méthodes pédagogiques et d’un enseignement pluridisciplinaire destiné à des élites. Le plan d’éducation de Dom de Fougeras et les cahiers d’exercices publics attestent la modernité éducative de l’établissement, qui réside dans la pluralité d’influences extérieures. Celles-ci permettent au prieur d’opérer une remarquable synthèse des innovations, qui, en elle-même, est moderne. L’orientation pluridisciplinaire avait alors tout pour séduire le secrétariat d’État à la Guerre : Sorèze joue un rôle majeur dans l’élaboration de la réforme de l’école militaire. L’établissement fait preuve d’une liberté pédagogique qui minimise la portée des règlements et des comptes rendus d’inspection. Enfin, l’analyse disciplinaire et des cursus met au jour la mise en place progressive d’un programme d’étude cohérent, mais aussi d’une école qui, malgré son appellation militaire, dispense un enseignement général qui sait s’adapter à la conception révolutionnaire de l’éducation.

Pièces justificatives

Article XIII (« Estudes ») du règlement émis par le chapitre général de la congrégation de Saint-Maur de 1681. — Plan d’éducation de Dom de Fougeras (1764). — Mémoire pour l’établissement des écoles royales militaires ([1775]). — Soumission de Dom Despaulx (1776). — État des effets appartenant à l’hôtel de l’école royale militaire destinés au collège de Sorèze ([1776]). — Lettre de l’élève d’Allaret à son père (1777). — Compte rendu de l’inspection de l’école militaire de Sorèze par le chevalier de Reynaud (1788). — Pétition de François Ferlus (octobre 1791).

Annexes

Tableau des disciplines des exercices (1776-1789). — Tableau des professeurs des classes (1790). — Tableau des professeurs des options (1789-1795).

Planches

Pages de cahiers d’exercices publics. — Bulletin de notes de l’élève de Lingua (1788). — Pages de cahiers de mathématiques d’élèves (1791, 1795 et s. d.).